

RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

Présenté

au Sénat académique

du 9 mars 2012

Préparé par le Secrétariat général

TABLE DES MATIÈRES

1.	Ligne directrice : répartition des cours de niveaux inférieurs et de niveaux supérieurs dans les profils de programmes	3
2.	Modifications au programme de Maîtrise en travail social	18
3.	Abolition de la Maîtrise en économie	29
4.	Abolition du Certificat de premier cycle en développement de carrière	33
5.	Modifications au programme de Maîtrise en administration des affaires avec mémoire	36
6.	Modifications au programme de Maîtrise en administration des affaires à temps partiel	65
7.	Modifications au programme de Maîtrise en administration des affaires - régime coopératif	91
8.	Demande de mise en oeuvre des programmes reconfigurés de la Faculté d'administration	120
9.	Reconfiguration du Baccalauréat en récréologie	123
10.	Modifications à la Politique linguistique	160
11.	Modifications, abrogation et création de règlements universitaires de premier cycle	163
12.	Modifications aux règlements universitaires 26.17 et 26.18	170
13.	Résolutions transmises à titre d'information	173

1. **LIGNE DIRECTRICE : RÉPARTITION DES COURS DE NIVEAUX INFÉRIEURS ET DE NIVEAUX SUPÉRIEURS DANS LES PROFILS DE PROGRAMMES (DOC. 99J1)**

R : 04-CPR-111121

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique la création d'une ligne directrice afin que, dorénavant, tous les programmes de mineure comptent un minimum de 9 crédits de cours ayant des sigles 3000, 4000 ou 5000 dans la discipline. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la création d'une ligne directrice afin que, dorénavant, tous les programmes de mineure comptent un minimum de 9 crédits de cours ayant des sigles 3000, 4000 ou 5000 dans la discipline. »

9951

Document pour susciter une discussion sur la répartition des cours de niveaux inférieurs (1000/2000) et de niveaux supérieurs (3000/4000/5000) dans les profils de programmes

I. Contexte

Dans le cadre de la présentation du *Rapport du Comité consultatif sur la reconfiguration des programmes* au Sénat académique le 4 mai 2007, le VREER émettait les propos suivants tirés du procès-verbal de la réunion: «...Le Comité des programmes diffusera des lignes directrices qui réponderont à des question précises soulevées dans les facultés; par exemple, la question de la structure des préalables, la question des crédits associés au stage, la question de la répartition des cours de niveaux inférieurs comparé à des niveaux supérieurs de 3000 et 4000 et autres questions relatives à la structure du programme. ... »

II. Situation actuelle

Dans le moment, l'Université de Moncton n'a pas, dans ses règles de composition de programme, de lignes directrices sur la répartition des cours de niveaux 1000/2000 versus ceux de niveaux 3000/4000/5000. Si le CPR juge qu'il n'y a pas suffisamment de cours de niveaux supérieurs dans un programme proposé, il le soulève auprès de la faculté et demande que le nécessaire soit fait pour établir un meilleur équilibre dans le programme. Dans le cas de mineures, l'absence de tels paramètres n'a pas été une pierre d'achoppement jusqu'à date même si certains profils permettent à une étudiante ou à un étudiant de répondre aux exigences de sa mineure en ayant peu ou pas de cours de niveaux 3000/4000 à la fin de son programme. Dans le cadre d'un baccalauréat avec majeure-mineure, on pourrait arguer qu'on atteint l'objectif de la profondeur disciplinaire par le biais de cours de la majeure et que ceci peut pallier au faible nombre de cours de niveaux supérieurs dans la mineure. Mais il y a d'autres contextes qui s'amènent qui nous obligent à réexaminer cette approche.

III. Nouvelles perspectives à l'horizon

Baccalauréats multidisciplinaires :

Dans le cadre du nouveau régime pédagogique, on exige que les programmes de baccalauréat multidisciplinaire soient composés de trois mineures (24 crédits x 3 mineures = 72 crédits de formation disciplinaire), en plus de 18 crédits de disciplines connexes et 30 crédits de formation générale/cours au choix.

Ceci diffère du régime actuel où les deux programmes sont constitués de trois concentrations faites sur mesure qui satisfont notamment aux critères suivants: 42 crédits de niveaux 3000/4000 (dont 12 crédits par concentration) dans le cadre du BA(multi) et 36 crédits de niveaux 3000/4000 (normalement 12 crédits par concentration) dans le cadre du B.Sc.(multi).

Dans la version reconfigurée des programmes de baccalauréats multidisciplinaires, de telles exigences n'existeront plus puisque les concentrations seront remplacées par des mineures dûment constituées. Afin d'atteindre un seuil raisonnable de crédits de niveaux 3000/4000 dans ces deux programmes, ceci devra se faire par le biais de chaque mineure, ou par le biais d'une condition générale du programme telle : *votre programme doit compter au moins « x » crédits de cours de niveaux 3000/4000 peu importe sa provenance*. À cet égard, si on privilégie la cohérence et la profondeur disciplinaires au sein de chaque mineure, plutôt qu'une réunion de cours de toutes provenances, ceci devra se faire par le biais d'un règlement particulier du programme ou par des lignes directrices régissant la répartition des niveaux de cours dans le cadre du nouveau régime pédagogique.

Exigences de la CESPМ :

Mais il y a plus encore. Récemment, la CESPМ a retourné à certaines universités des projets de création ou de modification de programmes lorsque le Comité chargé de l'étude de ces dossiers a jugé qu'il y avait une insuffisance de cours de niveaux supérieurs dans les profils présentés. Ce fut le cas notamment d'un programme de mineure. Il faut donc être conscient que l'étude de nos programmes de mineures par la CESPМ pourrait occasionner un questionnement de leur part si nos mineures n'exigent pas suffisamment de cours de niveaux 3000/4000.

E5

IV. Résumé de la situation au chapitre des mineures

Le tableau 1 qui suit présente un résumé des exigences pour les 28 programmes de mineures existants. Dans les programmes reconfigurés (ou en voie de l'être), on y retrouve l'état du profil reconfiguré. Pour les autres, on y retrouve les exigences actuelles.

À titre indicateur, si l'on devait fixer à 12 crédits par mineure le seuil minimal des cours de niveaux 3000/4000, à l'instar de ce qui est exigé dans les concentrations des baccalauréats multidisciplinaires existants, seuls 10 des 28 programmes satisfont à cette exigence.

Tableau 1
Exigences de cours de niveaux 3000/4000 - Programmes de mineures

Programmes		Crédits	Exigences de cours de niveaux 3000/4000
<i>Légende</i>			
Progr 1-10	Programmes reconfigurés ou en voie de reconfiguration qui ont des exigences spécifiques de cours de niveaux 3000/4000.		
Progr 11-12	Programmes qui ne sont pas encore reconfigurés et qui exigent présentement des cours de niveaux 3000/4000; la reconfiguration à 24 crédits va-t-elle poser un défi à l'atteinte de cette exigence?		
Progr 13-28	Programmes qui n'ont pas d'exigences spécifiques quant aux cours de niveaux 3000/4000; toutefois on retrouve des cours de ces niveaux dans les listes d'option du programme. Dans certaines mineures, l'on indique que le choix des cours doit se faire avec la/le responsable de programme, donc on assume un certain regard sur le profil. A noter que le jeu des préalables ou l'offre de cours cyclés peuvent empêcher l'étudiante ou l'étudiant d'obtenir un nombre suffisant de cours 3000/4000.		
1	Anglais ***(reconfiguré)	24	12 crédits de cours de niveaux 3000/4000.
2	Biochimie **(en voie de reconfiguration)	24	15 crédits de cours de niveaux 3000/4000.
3	Comptabilité ***(reconfiguré)	24	9 crédits de cours de niveaux 3000/4000.
4	Finance ***(reconfiguré)	24	12 crédits de cours de niveaux 3000/4000.
5	Gestion des opérations ***(reconfiguré)	24	15 crédits de cours de niveaux 3000/4000.
6	Histoire ***(reconfiguré)	24	12 crédits de cours à option parmi une liste de 19 cours dont 18 cours sont de niveaux 3000/4000.
7	Marketing ***(reconfiguré)	24	15 crédits de cours de niveaux 3000/4000.
8	Mathématiques **(en voie de reconfiguration)	24	12 crédits de cours à option parmi une liste de 17 cours dont 15 cours sont de niveaux 3000/4000.
9	Statistique appliquée **(en voie de reconfiguration)	24	18 crédits de cours de niveaux 3000/4000.
10	Systèmes d'information organisationnels ***(reconfiguré)	24	12 crédits de cours de niveaux 3000/4000.
11	Études françaises	30	au moins 12 crédits de cours de niveaux 3000/4000.
12	Technologie	30	9 crédits de cours obligatoires de niveaux 3000/4000.
13	Biologie **(en voie de reconfiguration)	24	18 crédits de cours à option parmi les cours de niveaux 2000/3000/4000.

14	Chimie	** (en voie de reconfiguration)	24	18 crédits de cours à option parmi une liste de 26 cours dont 18 cours sont de niveaux 3000/4000 et le choix doit se faire en consultation avec la direction du programme.
15	Développement personnel et social		30	12 crédits de cours à option dans une liste où 6 des 11 cours sont de niveaux 3000/4000.
16	Économie	** (en voie de reconfiguration)	24	18 crédits de cours à option dans une liste où 23 des 33 cours sont de niveaux 3000/4000.
17	Français langue seconde		30	18 crédits de cours à option à choisir parmi au moins 3 disciplines différentes au sein d'une liste de 23 cours dont 9 sont de niveaux 3000/4000.
18	Géographie	** (en voie de reconfiguration)	24	18 crédits de cours à option (dont un minimum de 6 crédits de niveaux 3000/4000) parmi une liste de 34 cours où 22 cours sont de niveaux 3000/4000.
19	Informatique		30	15 crédits de cours à option de sigle INFO.
20	Musique	*** (reconfiguré)	24	12 crédits de cours à option parmi une liste de 23 cours dont 12 cours sont de niveaux 3000/4000 et le choix doit être déterminé par la direction du département.
21	Philosophie	*** (reconfiguré)	24	12 crédits de cours à option parmi une liste de 28 cours dont 18 cours sont de niveaux 3000/4000.
22	Physique		32	1 cours de 3 crédits de niveau 3000 est obligatoire; les 15 crédits de cours à option n'ont pas d'exigences de niveau mais doivent être choisis avec la ou le responsable du programme.
23	Psychologie		27	18 crédits de cours à option de sigle PSYC et le choix doit être approuvé par la ou le responsable du programme.
24	Science politique		24	15 crédits de cours à option de sigle SCPO.
25	Sciences de gestion	*** (reconfiguré)	24	les cours de niveaux 3000/4000 se trouvent parmi une liste de cours à option où l'on n'exige que 6 crédits.
26	Sciences religieuses		30	18 crédits de cours à option de sigle SCRE.
27	Sciences sociales		30	18 crédits de cours à option mais aucune exigence proprement dite de niveaux; l'étudiante ou l'étudiant doit choisir parmi deux blocs de cours à option et à l'intérieur de ceux-ci se trouvent 29 cours sur un total de 45 qui sont de niveaux 3000/4000.
28	Sociologie	** (en voie de reconfiguration)	24	18 crédits de cours à option parmi une liste de 36 cours dont 24 cours sont de niveaux 3000/4000 et le choix peut se faire en consultation avec la direction du programme.

V. Paramètres imposés dans d'autres universités concernant les cours de haut niveau

Une recherche a été effectuée sur les paramètres utilisés dans les huit universités suivantes : Ottawa, Mount Allison, Acadia, UNB, Saint Mary's, Dalhousie, St Francis Xavier et UPEI. Le *Tableau 2 – Les exigences de crédits de cours de niveaux 3000/4000 dans huit universités*, présente les paramètres qui s'appliquent aux programmes de majeure/mineure et de spécialisation de ces universités. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une liste exhaustive, car elle vise surtout les BA et les BSc, elle fournit néanmoins des informations intéressantes qui peuvent nous servir si on choisit de développer nos propres paramètres.

Le *Tableau 3 – La proportion moyenne des crédits de cours de niveaux 3000/4000 de certains programmes de spécialisation/majeure/mineure dans huit universités* présente la « proportion moyenne » de ces exigences par type de programme illustré. De plus, il fait l'extrapolation de ces résultats sur le nouveau régime pédagogique à l'Université de Moncton. Bref, les données de ces deux tableaux indiquent que :

- i. Toutes les institutions n'ont pas nécessairement des paramètres généraux uniformes qui s'appliquent à l'ensemble de leurs programmes. Leurs paramètres peuvent provenir de différentes sources de réglementation; certains paramètres sont fixés par les règlements universitaires de base tandis que d'autres découlent des règlements particuliers de la faculté, du diplôme ou du programme.
- ii. Il se dégage au moins quatre mesures qui sont utilisées pour assurer un bon équilibre de « cours de haut niveau » dans le programme :
 - Crédits de niveaux 3000/4000 dans la discipline principale (de la majeure, de la spécialisation ou de la mineure);
 - Crédits de niveaux 3000/4000 dans le programme;
 - Crédits de niveaux 2000/3000/4000 dans la mineure;
 - Crédits de niveaux 2000/3000/4000 dans le programme.
- iii. Une extrapolation de ces mesures a été appliquée à notre nouveau régime pédagogique. Sur la base notamment de la première mesure, soit les paramètres de « crédits de niveaux 3000/4000 dans la discipline principale », on aboutit aux exigences suivantes :
 - Majeure : 18 ou 21 crédits de cours de haut niveau dans la discipline principale;
 - Spécialisation : 31 crédits de cours de haut niveau dans la discipline principale (pourrait être arrondi à 30 cr);
 - Mineure : 8 crédits de cours de haut niveau (pourrait être arrondi à 9 cr).

Tableau 3

Les exigences de crédits de cours de niveaux 3000/4000 dans huit universités											
Universités	Règlements universitaires	Exemple de programmes	Définition de la majeure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la spécialisation	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la mineure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau
	Règlement 3: Programmes d'études		au moins 42 cr dans discipline principale dans un programme d'au moins 120 cr	18 cr de niveaux 3000/4000 dans la discipline principale et au moins 6 cr de niveau 4000	43% des crédits de la majeure	au moins 54 cr dans discipline principale dans un programme d'au moins 120 cr	aucune précision dans les règlements universitaires		30 crédits	au moins 6 cr de niveaux 3000 et plus	20% des crédits de la mineure
Ottawa	Il n'y a aucun règlement universitaire pertinent pour les bacc. avec spécialisation; les paramètres sont définis au niveau du programme.	BSc spéc. Chimie				69 cr dans discipline principale	42 cr de CHIM	61% des crédits de la discipline principale			
Mount Allison	Regl. 12.1, 12.2.3, 12.2.10, 12.2.15	BA (120 cr)	36-42 cr dans la discipline principale	minimum de 36 cr de niveaux 3000/4000 dans l'ensemble du programme	30% des crédits du programme	60-66 cr dans la discipline principale	minimum de 36 cr de niveaux 3000/4000 dans l'ensemble du programme	30% des crédits du programme	24 crédits	au moins 6 cr de niveaux 3000/4000	25% des crédits de la mineure

Universités	Règlements universitaires	Exemple de programmes	Définition de la majeure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la spécialisation	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la mineure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau
Mount Allison	Règl. 12.1, 12.2.3, 12.3.4, 12.3.5, 12.3.13	BSc (120 cr)	36-42 cr dans la discipline principale + minimum de 72 cr dans les disciplines des sciences	minimum de 36 cr de niveaux 3000/4000 dans l'ensemble du programme + minimum de 30 cr de niveaux 3000/4000 dans les disciplines des sciences	30% des crédits du programme + 42% des crédits des disciplines des sciences	60-66 cr dans la disc. principale + minimum de 96 cr dans les disciplines des sciences	minimum de 36 cr de niveaux 3000/4000 dans l'ensemble du programme + minimum de 30 cr de niveaux 3000/4000 dans les disciplines des sciences	30% des crédits du programme + 31% des crédits des disciplines des sciences	24 crédits	au moins 6 cr de niveaux 3000/4000	25% des crédits de la mineure
	Règl. 12.3.10, 12.3.17	BSc multi (120 cr)							3 mineures (dont au moins 2 des sciences) pour un total de 72 cr	minimum de 30 cr de niveaux 3000/4000 dans les disciplines des sciences + minimum de 36 cr de niveaux 3000/4000 dans l'ensemble du programme	42% des crédits des disciplines des sciences + 30% des crédits du programme

<i>Universités</i>	<i>Règlements universitaires</i>	<i>Exemple de programmes</i>	<i>Définition de la majeure</i>	<i>Paramètres cours 3000/4000</i>	<i>% des cours de haut niveau</i>	<i>Définition de la spécialisation</i>	<i>Paramètres cours 3000/4000</i>	<i>% des cours de haut niveau</i>	<i>Définition de la mineure</i>	<i>Paramètres cours 3000/4000</i>	<i>% des cours de haut niveau</i>
Acadia	Règlements universitaires ne prévoient pas ces paramètres; ça se fait au niveau du diplôme	BSc (120 cr)	42-48 cr dans la discipline principale	aucune exigence spécifique au niveau du diplôme		minimum de 48 cr dans la disc. principale + thèse de 6 cr = 54 cr	aucune exigence spécifique au niveau du diplôme		12-18 cr et combinés avec les cr de la majeure doivent totaliser 60 crédits	aucune précision au Répertoire	
		BSc (biol)	48 cr dans la discipline principale	18 cr BIOL de niveaux 3000/4000	37% des crédits de la discipline principale	54 cr dans la discipline principale	18 cr BIOL de niveaux 3000/4000	27% des crédits de la discipline principale			
		BSc (chim)	48 cr dans la discipline principale	24 cr BIOL de niveaux 3000/4000	50% des crédits de la discipline principale	54 cr dans la discipline principale	30 cr CHIM de niveaux 3000/4000	55% des crédits de la discipline principale			
		BA (120 cr)	minimum de 42 cr dans la discipline principale	aucune exigence spécifique au niveau du diplôme		minimum de 48 cr dans la discipline principale	aucune exigence spécifique au niveau du diplôme		minimum de 24 cr	maximum de 6 cr de niveau 1000 dans une mineure	

Universités	Règlements universitaires	Exemple de programmes	Définition de la majeure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la spécialisation	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la mineure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau
UNB	Bien qu'il existe certains règlements particuliers pour le BA, les exigences de crédits disciplinaires pour la spécialisation et la majeure varient en fonction des programmes.	BA (120 cr)	30-54 cr dans la discipline principale	24-42 cr de niveaux 3000/4000 dans la discipline principale + 60 cr de niveaux 3000/4000 pour l'ensemble du programme (avec possibilité de substituer 9-12 cr de niveaux 3000/4000 par des crédits de niveaux 1000/2000)	60%-78% des crédits de la discipline principale + ±50% des crédits du programme	48-60 cr dans la discipline principale	36-48 cr de niveaux 3000/4000 dans la discipline principale + 60 cr de niveaux 3000/4000 pour l'ensemble du programme (avec possibilité de substituer 9-12 cr de niveaux 3000/4000 par des crédits de niveaux 1000/2000)	60%-78% des crédits de la discipline principale + ±50% des crédits du programme	24 crédits	au moins 12 cr de niveaux 3000/4000	50% des crédits de la mineure
			68 cr dans la discipline principale (dans un programme de majeure de 132 crédits)	28 cr BIOL de niveaux 3000/4000	41% des crédits BIOL	86 cr dans la discipline principale (dans un programme de spécialisation de 150 cr)	28 cr BIOL de niveaux 3000/4000 + 18 cr BIOL de niveaux 2000/3000/4000	32% des crédits BIOL qui sont de niveaux 3000/4000 et 53% des crédits BIOL sont supérieurs au niveau 1000	24 crédits	aucune précision au Répertoire	
	Les règlements particuliers des programmes de B.Sc. relèvent de chaque programme de majeure et de spécialisation.	BSc (Biol)									

Universités	Règlements universitaires	Exemple de programmes	Définition de la majeure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la spécialisation	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la mineure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau
UNB		BSc Kin (132 cr)				55 cr de KIN	48 cr de niveaux 3000/4000 dans l'ensemble du programme	36% des crédits du programme			
		B. integrated studies pour étudiants adultes (120 cr)	Programme fait sur mesure avec une mineure et normalement avec une composante de reconnaissance des acquis	39 cr de niveaux 3000/4000	33% des crédits du programme				24 crédits	aucune précision au Répertoire	
St FX	Règlements universitaires 4.1 et 4.1.3	BA (120 cr)	36 cr dans discipline principale	minimum de 36 cr de niveaux 3000/4000 dans l'ensemble du programme	30% des crédits du programme	60 cr dans discipline principale	minimum de 36 cr de niveaux 3000/4000 dans l'ensemble du programme	30% des crédits du programme	minimum de 24 crédits	aucune précision au Répertoire	
Saint Mary's	Règlement universitaire 4d(iii) sur la mineure								24-30 crédits		
	Règlement particulier de la Faculté des Arts	BA (120 cr)	36-48 cr dans discipline principale	minimum de 66 cr de niveaux 3000/4000 dans l'ensemble du programme	55% des crédits du programme	60 cr dans discipline principale	48 cr de niveaux 3000/4000 dans discipline principale	60% des crédits de la discipline principale	minimum de 24 crédits	au moins 12 cr de niveaux 3000/4000	50% des crédits de la mineure
	Règlement particulier de la Faculté des Sciences	BSc (120 cr)	42-54 cr dans discipline principale		S/O	60-72 cr dans discipline principale	aucune précision au Répertoire	S/O	minimum de 30 crédits	aucune précision au Répertoire	

<i>Universités</i>	<i>Règlements universitaires</i>	<i>Exemple de programmes</i>	<i>Définition de la majeure</i>	<i>Paramètres cours 3000/4000</i>	<i>% des cours de haut niveau</i>	<i>Définition de la spécialisation</i>	<i>Paramètres cours 3000/4000</i>	<i>% des cours de haut niveau</i>	<i>Définition de la mineure</i>	<i>Paramètres cours 3000/4000</i>	<i>% des cours de haut niveau</i>
Dalhousie	Règlement particulier de la Faculté des Arts et Sciences	BA (120 cr)	36-54 cr de niveaux 2000/3000/4000 dans discipline principale	minimum de 18 cr de niveaux 3000/4000 dans discipline principale + 72 cr de niveaux 2000/3000/4000 dans l'ensemble du programme	33%-50% des crédits de la discipline principale sont de niveaux 3000/4000 + 60% des crédits du programme excèdent le niveau 1000	54-66 cr de niveaux 2000/3000/4000 dans discipline principale	aucune précision au Répertoire		24-30 crédits	6-12 cr de niveaux 3000/4000	25%-40% des crédits de la mineure
			42-60 cr de niveaux 2000/3000/4000 dans discipline principale	minimum de 24 cr de niveaux 3000/4000 dans discipline principale + 72 cr de niveaux 2000/3000/4000 dans l'ensemble du programme	40%-57% des crédits de la discipline principale sont de niveaux 3000/4000 + 60% des crédits du programme excèdent le niveau 1000	54-66 cr de niveaux 2000/3000/4000 dans discipline principale	72 cr de niveaux 2000/3000/4000 dans l'ensemble du programme	60% des crédits du programme excèdent le niveau 1000	30 crédits	24 cr qui excèdent le niveau 1000 dont 12 cr de niveaux 3000/4000	minimum de 40% des crédits de la mineure

Universités	Règlements universitaires	Exemple de programmes	Définition de la majeure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la spécialisation	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la mineure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau
Dalhousie	Règlement particulier de la Faculté des Arts et Sciences	BSc multi (120 cr)							72 cr de niveaux 2000/3000/4000 dans 3 disciplines (avec max de 30 cr par discipline) + minimum de 48 cr pour les disciplines des sciences (donc l'équivalent de 3 mineures dont au moins 2 de sciences)		
	Section 9 - Lexique et Règl. universitaire 1 - Exigences d'un diplôme	BA & BSc	programme de 120 crédits avec minimum de 42 cr dans la discipline principale	max de 48 cr de niveau 1000 pour l'ensemble du programme	60% des crédits du programme excèdent le niveau 1000	exigences fixées au niveau du programme			minimum de 21 cr		
UPEI		BA (histoire)	42 cr dans la discipline principale	24 cr HIST de niveaux 3000/4000 et 72 cr de niveaux 2000/3000/4000 pour l'ensemble du programme	57% des cr HIST sont de niveaux 3000/4000 et 60% des crédits du programme excèdent le niveau 1000	48 cr dans la discipline principale (programme de 126 crédits)	30 cr HIST de niveaux 3000/4000	62% des crédits HIST	21 cr	minimum de 6 cr de niveaux 3000/4000	29% des crédits de la mineure

Universités	Règlements universitaires	Exemple de programmes	Définition de la majeure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la spécialisation	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau	Définition de la mineure	Paramètres cours 3000/4000	% des cours de haut niveau
UPEI		BSc (biol)	42 cr dans la discipline principale	9 cr BIOL de niveaux 3000/4000 et 72 cr de niveaux 2000/3000/4000 pour l'ensemble du programme	21% des cr BIOL sont de niveaux 3000/4000 et 60% des crédits du programme excèdent le niveau 1000	48 cr dans la discipline principale (programme de 126 crédits)	21 cr BIOL de niveaux 3000/4000 et 15 cr BIOL de niveaux 2000/3000/4000	44% des cr BIOL sont de niveaux 3000/4000 et 75% des crédits BIOL excèdent le niveau 1000	21 cr	15 cr de niveaux 2000 ou plus	71% des crédits de la mineure excèdent le niveau 1000

Tableau 3

La proportion moyenne des crédits de cours de niveaux 3000/4000 de certains programmes de spécialisation/majeure/mineure dans huit universités							
Institutions	Mesure	Majeure	Nombre de programmes inclus dans la moyenne	Spécialisation	Nombre de programmes inclus dans la moyenne	Mineure	Nombre de programmes inclus dans la moyenne
Reflet du pourcentage moyen des paramètres retrouvés dans les programmes de 8 universités	Proportion moyenne des crédits de niveaux 3000/4000 dans la discipline principale	45%	9	52%	8	35%	7
	Proportion moyenne des crédits de niveaux 3000/4000 dans le programme	35%	5	35%	5	S/O	S/O
	Proportion moyenne des crédits de niveaux 2000/3000/4000 dans le programme	60%	1	60%	1	S/O	S/O
	Proportion moyenne des crédits de niveaux 2000/3000/4000 dans la mineure	S/O	S/O	S/O	S/O	65%	2

Extrapolation de ces résultats sur les paramètres des programmes de l'Université de Moncton						
Mesure	pour la MAJEURE		pour la SPÉCIALISATION		pour la MINEURE	
	Calculs	Résultats	Calculs	Résultats	Calculs	Résultats
Crédits de niveaux 3000/4000 de la discipline principale	42-48 cr x 45%	18 - 21 cr	60 cr x 52%	31 cr	24 cr x 35%	8 cr
Crédits de niveaux 3000/4000 dans le programme	120 cr x 35%	42 cr	120 cr x 35%	42 cr	S/O	
Crédits de niveaux 2000/3000/4000 dans le programme	120 cr x 60%	72 cr	120 cr x 60%	72 cr	S/O	
Crédits de niveaux 2000/3000/4000 dans la mineure	S/O		S/O		24 cr x 65%	15 cr

Préparé par Suzanne LeBlanc le 8 avril 2011

3. ABOLITION DE LA MAÎTRISE EN ÉCONOMIE (DOC. 11/11-12)

R : 27-CPR-111121

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Maîtrise ès arts en économie. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de Maîtrise ès arts en économie. »

Faculté des arts et des sciences sociales

Le 20 octobre 2011

Monsieur Neil Boucher, président
Comité des programmes
Université de Moncton



ET À LA RECOMMANDER
21 OCT. 2011
UNIVERSITÉ DE MONCTON

Objet : Abolition de la Maîtrise en économie

Monsieur le Président,

La présente est pour soumettre aux membres du CPR les documents pertinents relatifs à l'abolition du programme de Maîtrise ès Arts (MA Économie) proposé par le Département d'économie. À sa réunion du 19 octobre 2011, sur recommandation du Département d'économie, le Conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales a adopté la proposition d'abolition de cette Maîtrise.

En espérant que cette proposition reçoive un appui favorable de la part du CPR, je vous prie d'accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.


Jean-François Thibault
Vice-doyen par intérim, Faculté des arts et des sciences sociales

pj Note de service de Ronald C. LeBlanc en date du 6 octobre 2011

CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6010
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6020
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6030
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6050
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6110
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6150
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6160
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6300
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6400
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6500
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6510
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6800
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6810
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6900
CPR-6 Abolition d'un cours : ECON 6910
CPR-12 Proposition d'abolition d'un programme

cc Ronald C. LeBlanc, Directeur, Département d'économie

Note de service

Destinataire : Lisa Roy, doyenne
Faculté des arts et des sciences sociales

Auteur : Ronald C. LeBlanc, directeur
Département d'économie

Objet : Abolition de la Maîtrise es Arts en économie

Date : Le 6 octobre 2011



Avec le non remplacement de postes professoraux en départ à la retraite en 1997, l'Assemblée départementale jugea ne plus être en mesure d'offrir la Maîtrise es Arts (MA Économie) et adopta la résolution suivante :

R : 03-ADEC 980428

Que le département d'économie demande l'abolition de son programme de 2^{ème} cycle MA(EC) effectif le 1 juillet 1998, à moins que les procédures d'embauche d'une professeure ou d'un professeur pour combler un sixième poste régulier ne soient entamées d'ici le 30 mai 1998.

On demande au directeur de faire connaître cette proposition du Département au doyen de la FESR.

Procès verbal du 28 avril, 1998

Dans le suivi de cette résolution, la Faculté des études supérieures et de la recherche a suspendu les admissions au programme.

Suite à l'évaluation des programmes d'économie en 2010, le Conseil des Gouverneurs, à sa réunion du 12 juin 2010 adopta la résolution suivante :

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté des arts et des sciences sociales entame la procédure menant à l'abolition du programme de maîtrise es arts en économie et que soient poursuivies, s'il y a lieu, les collaborations avec les partenaires de l'Université relativement à l'élaboration et la création des programmes de deuxième cycle.

R : 09-CCJ-040322

A sa réunion du 30 septembre 2011, le Département d'économie a adopté la résolution suivante :

R: 05- ADEC-110930

Attendu que le programme de maîtrise en économie est suspendu depuis 1998 faute de ressources professorales pour le donner

L'Assemblée départementale recommande que la Faculté des arts et sciences sociales propose l'abolition du programme de maîtrise ès arts en économie.

Dans le respect des directives du bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche dans sa correspondance du 5 juillet 2010 au sujet des recommandations du Conseil des gouverneurs, le Département d'économie soumet sa recommandation au conseil de la Faculté des arts et des sciences sociales.

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Arts et sciences sociales

le 6 octobre 2011

Département : Économie

Nom du programme : Maitrise es Arts (économie)

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Cours obligatoires (12 crédits):		cr	
ECON6010	Thème de recherche	3	
ECON6030	Thèse	27	
ECON6300	Théorie microéconomique	3	
ECON6400	Théorie macroéconomique	3	36
Option : Choisir une concentration			6
1. Économie du développement			
Cours obligatoire			
ECON6150	Économie du développement	3	
Cours option			
ECON6160	Séminaire : développement économique		
ou			
ECON6050	Analyse de projet	3	
2. Finances publiques			
Cours obligatoire			
ECON6500	Finances publiques avancées	3	
Cours option			
ECON6510	Séminaire : Finances publiques	3	
ou			
ECON6050	Analyse de projet	3	
3. Développement économie régional			
Cours obligatoire			
ECON6800	Développement régional	3	
Cours option			
ECON6810	Séminaire d'économie régionale	3	
ou			
ECON6050	Analyse de projet	3	
4. Politique économique			
Cours obligatoire			
ECON6900	Politique économique	3	
Cours option			
ECON6910	Séminaire : Économie politique	3	
ou			
ECON6050	Analyse de projet	3	
Cours option :			3
Cours à option d'économie (3 crédits) parmi les			
Cours de sigle 6000 et ECON4240, sauf ECON6231			
			3
Total			45

4. **ABOLITION DU CERTIFICAT DE PREMIER CYCLE EN DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE (DOC. 4/11-12)**

R : 08-CPR-11121

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique l'abolition du programme de Certificat de premier cycle en développement de carrière. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

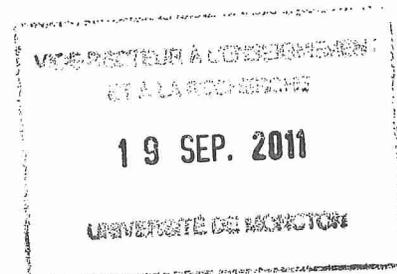
« Que le Sénat académique accepte l'abolition du programme de Certificat de premier cycle en développement de carrière. »



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Faculté des sciences de l'éducation

Le 7 septembre 2011



Monsieur Neil Boucher
Président du Comité des programmes et
vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

Objet : Abolition du Certificat de premier cycle en développement de carrière
et des cours ORDC

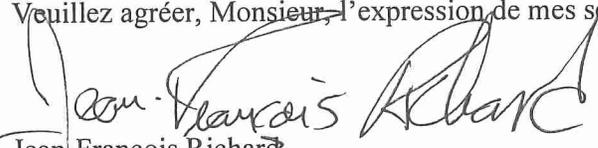
Monsieur,

Les membres du Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation ont approuvé l'abolition du Certificat de premier cycle en développement de carrière ainsi que des cours ORDC de ce programme.

Comme vous pourrez le constater en lisant la lettre ci-jointe de la directrice du Département d'enseignement au secondaire et des ressources humaines, Mme Nicole Lirette-Pitre, ce programme avait été créé en 1998 à la demande du ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick. Depuis sa création, il n'y a eu aucune inscription à ce programme. De plus, cette demande fait suite aux recommandations adoptées par le Conseil des gouverneurs dans le contexte de l'évaluation des programmes de maîtrise en orientation.

Je vous prie de présenter les documents ci-joints aux membres du Comité des programmes à une prochaine réunion.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Jean-François Richard
Doyen

JFR/la

p.j.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Le 6 septembre 2011

Monsieur Jean-François Richard
Doyen
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton

Monsieur Richard,

La présente vise à vous informer que lors d'une réunion tenue le 1 juin 2011, l'Assemblée départementale a adopté la proposition suivante : ***Attendu qu'il n'y a eu aucune inscription au programme de certificat de premier cycle en développement de carrière depuis sa mise en place, il est proposé que ce programme soit aboli.***

Ce certificat de premier cycle ayant été créé suite à une demande d'un ministère provincial de l'époque (1998) et dont les orientations de formation ont été modifiées peu de temps après la mise en vigueur de ce programme et, compte tenu qu'il n'y a jamais eu d'inscription à ce programme, l'Assemblée départementale va dans le même sens que la proposition du Conseil des gouverneurs et en propose l'abolition.

Par la présente, nous demandons au doyen de faire le nécessaire afin que le dossier soit transmis aux instances appropriées.

Veuillez agréer, monsieur Richard, mes salutations distinguées.

Nicole Lirette-Pitre, Ph.D.

Directrice

Département de l'enseignement au secondaire et des ressources humaines
Faculté des sciences de l'éducation

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION D'ABOLITION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Sciences de l'éducation

le 20 mai 2011

Département : Secondaire et ressources humaines

Nom du programme : Certificat de premier cycle en développement de carrière

Profil du programme : (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

TABLEAU DES COURS

<i>OBLIGATOIRES</i>		<i>30 CR.</i>
<u>EDAN4953</u>	L'apprentissage et l'adulte	3
<u>EDUC2202</u>	Communication interpersonnelle	2
<u>EDUC3202</u>	Animation de groupe	2
<u>ORDC3043</u>	Counseling de carrière	3
<u>ORDC3053</u>	Développement de carrière	3
<u>ORDC4303</u>	Attitudes facilitantes	3
<u>ORDC4313</u>	Ressources en dév. de carrière	3
<u>ORDC4363</u>	Évaluation en dév. de carrière	3
<u>ORDC4373</u>	Internat en dév. de carrière	2
<u>ORDC4383</u>	Travail et carrière	3
<u>PSYC1650</u>	Développement humain II	3
<i>OPTION</i>		<i>6 CR.</i>
Choisir 6 crédits parmi les cours suivants :		
<u>ECON1011</u>	Introduction à l'économie	3
<u>PSYC2500</u>	Psychologie sociale	3
<u>PSYC3510</u>	Psycho. industrielle et org.	3
<u>SOCI1000</u>	Introduction à la société	3
<u>SOCI4220</u>	Développement régional	3
<u>SOCI4530</u>	Sociologie du travail	3
<u>STAT2653</u>	Statistique descriptive	3

<i>GLOBAL</i>		<i>36 CR.</i>

5. **MODIFICATIONS AU PROGRAMME DE MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES AVEC MÉMOIRE (DOC. 5/11-12)**

R : 11-CPR-111121

« Le Comité des programmes recommande au Sénat académique la modification proposée au titre du programme de Maîtrise en administration des affaires avec mémoire afin qu'il devienne Maîtrise en administration des affaires - M.B.A. ainsi que les modifications proposées à la structure du programme. »

Vote : unanime.

Proposition pour le Sénat académique

« Que le Sénat académique accepte la modification proposée au titre du programme de Maîtrise en administration des affaires avec mémoire afin qu'il devienne Maîtrise en administration des affaires - M.B.A. ainsi que les modifications proposées à la structure du programme. »

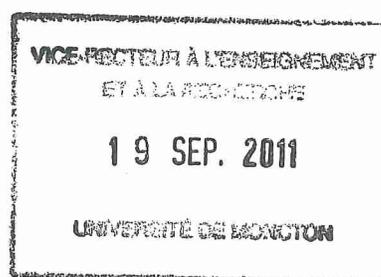
5/11-12



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Vice-rectorat adjoint à la recherche et
Faculté des études supérieures et de la recherche

Le 19 septembre 2011



Monsieur Neil Boucher
Président
Comité des programmes
Pavillon Léopold-Taillon
Université de Moncton

Objet : Modifications aux programmes MBA

Monsieur le Président,

Lors de sa réunion le 6 juin dernier, le Conseil de la Faculté des études supérieures et de la recherche a approuvé les recommandations que lui avait soumises le Comité des programmes des cycles supérieurs (CPS) relativement aux modifications aux programmes MBA.

La Faculté d'administration a en effet soumis à la FESR des projets de modification de ses trois programmes MBA, soit le MBA-Coop, le MBA-Mémoire et le MBA-Temps partiel au printemps 2010. Les modifications proposées visent, d'une part, à aligner les programmes de MBA sur les tendances nationales et, d'autre part, à y intégrer les recommandations de la dernière évaluation de ces programmes. Selon l'avis du CPS et du Conseil de la FESR, ces deux objectifs sont réalisés dans les projets de modification acheminés au CPR.

La résolution suivante, adoptée à l'unanimité par le Conseil de la FESR, regroupe les 8 recommandations du CPS :

R-09-CFESR-110606 : Il est proposé par Lise Dubois et appuyé par Fatah Chetouane de recommander au Comité des programmes du Sénat académique les 8 recommandations visant des modifications aux programmes de MBA ci-dessous.

1. MBA-COOP

Il est recommandé que les modifications au titre et à la structure du programme de MBA-Coop soient adoptées.

Monsieur Neil Boucher
Le 19 septembre 2011
Page 2

2. MBA-Mémoire

Il est recommandé que les modifications au titre et à la structure du programme de MBA-Mémoire soient adoptées.

3. MBA-temps partiel

Il est recommandé que les modifications au titre et à la structure du programme de MBA-temps partiel soient adoptées.

4. LLB-MBA

Il est recommandé que les modifications à la structure du programme de LLB-MBA soient adoptées.

5. Création de cours dans la banque de cours MBA

Il est recommandé que soient créés les cours suivants : ADCO 6000, ADCO 6010, ADFI 6400, ADFI 6500, ADMI 6101, ADMI 6116, ADMI 6680, ADMI 6681, ADMI 6999, ADMK 6314, ADRH 6224 et ADSI 6603.

6. Modification à la description des cours de la banque de cours MBA

Il est recommandé que soit modifiée la description des cours suivants : ADGO 6431, ADMK 6311, ADMN 6211, ADRH 6222 et ADSI 6601, ainsi que le préalable du cours ADMN 6213.

7. Modification aux préalables et à la description des cours de la banque de cours MBA

Il est recommandé que soit modifiés les préalables et la description des cours suivants : ADGO 6441, ADGO 6442 et ADMN 6212.

8. Abolition de cours de la banque de cours MBA

Il est recommandé que soient abolis les cours suivants : ADCO 6001, ADCO 6002, ADCO 6401, ADFI 6501, ADFI 6701, ADFI 6702, ADFI 6703, ADFS 6901, ADGO 6443, ADMI 6111, ADMI 6113, ADMI 6114, ADMI 6800, ADMK 6312, ADMK 6313, ADMN 6216, ADMN 6218, ADRH 6221, ADRH 6223 et ADSI 6602.

Monsieur Neil Boucher
Le 19 septembre 2011
Page 3

Vous trouverez ci-annexés les documents afférents aux projets de modification des programmes MBA et je reste à votre entière disposition si vous avez des questions relativement à ces modifications.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes sentiments les meilleurs.

La vice-rectrice adjointe à la recherche et doyenne,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lise Dubois', written in a cursive style.

Lise Dubois, Ph.D.



UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE MONCTON

Le 9 mars 2011

FESR

11 MAR. 2011

Université de Moncton

Madame Lise Dubois
Doyenne
Faculté des études supérieures et de la recherche
Pavillon Léopold-Taillon
Campus de Moncton

**OBJET : Documents de demande de modification aux programmes de MBA
(MBA-régime coopératif, MBA avec mémoire, MBA à temps partiel et LLB-
MBA)**

Madame la doyenne,

Le Comité des études supérieures (CES) de la Faculté d'administration a bien reçu la rétroaction du Comité des programmes de cycles supérieurs (CPS), qui m'a été transmise par le secrétariat de la Faculté des études supérieures et de la recherche le 23 février dernier. Au cours de sa réunion du 7 mars 2011, le CES a apporté les modifications demandées, tant sur le fond que sur la forme, à l'ensemble des documents.

D'abord sur le fond, le message du CPS étant clair, le CES reconnaît que l'option avec mémoire constitue essentiellement le profil régulier du programme de M.B.A. Le mémoire de recherche est remplacé par un projet de fin d'études au lieu d'un projet d'intervention. Nous avons apporté les modifications nécessaires aux documents. Dans le programme actuel, il n'y a pas de contingentement, un changement n'est donc pas nécessaire.

En ce qui concerne le processus de passerelle entre le M.B.A régime coopératif et le M.B.A., nous proposons de maintenir la procédure présentement en vigueur, c'est-à-dire qu'une étudiante ou un étudiant, qui n'est pas placé ou n'a pas terminé les deux stages exigés, doit faire une demande de transfert au profil régulier de M.B.A. Selon nous, le texte suivant est suffisamment clair: « *Les étudiantes et les étudiants qui, pour des raisons exceptionnelles, n'ont pas terminé les stages exigés, doivent faire une demande de transfert au profil régulier du programme de M.B.A. et doivent satisfaire à toutes les exigences de ce dernier en vue de l'obtention du grade*

.../2

de maîtrise en administration des affaires. »

Au niveau de la forme, nous avons apporté toutes les modifications nécessaires à l'ensemble des documents pour corriger les erreurs soulevées par le CPS et aussi pour uniformiser certaines terminologies utilisées dans différents profils de MBA. Tel que suggéré par le CPS, nous avons reçu de l'aide de Mme Yvonne Bourque du Registrariat pour assurer la conformité des formulaires. Vous trouverez ci-joint les versions révisées des documents.

En somme, les modifications proposées à chaque programme représentent, selon l'estimation du CES, moins de 25% de son contenu. Le CES espère que les modifications apportées satisferont aux exigences du CPS et souhaite un traitement accéléré de ses demandes pour pouvoir offrir les programmes modifiés selon l'échéancier prévu, soit l'automne 2011.

Dans l'attente de votre réponse favorable, je vous prie d'agréer, Madame la doyenne, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nha Nguyen
Directeur des programmes de M.B.A.
et président du CES

NN / na

p.j.

UNIVERSITÉ DE MONCTON

**PROPOSITION DE MODIFICATION DU PROGRAMME DE
MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES AVEC MÉMOIRE**

**FACULTÉ D'ADMINISTRATION
COMITÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
MARS 2010**

Préambule

Périodiquement, la Faculté d'administration procède à une évaluation interne de ses programmes de 2^e cycle, en l'occurrence la Maîtrise en administration des affaires régime coopératif – M.B.A. régime coopératif et celle avec mémoire. En février 2009, la Faculté a confié cette tâche au Comité des études supérieures (CES). Pour amorcer ce processus, les données suivantes ont été recueillies :

- Les tendances dans les programmes de M.B.A. offerts dans des universités canadiennes; et
- Les résultats de la dernière évaluation institutionnelle des programmes de M.B.A. de l'Université de Moncton.

Pour obtenir les tendances canadiennes dans les programmes de M.B.A., le CES a effectué une recension par Internet. Les sites Web des universités suivantes ont été consultés :

- L'Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton)
- L'Université de Dalhousie
- L'Université Saint Mary's
- L'Université Laval
- L'Université de Sherbrooke
- L'École de Hautes Études Commerciales de Montréal
- L'Université McGill
- L'Université d'Ottawa
- L'Université de Guelph
- L'Université Queen's
- L'Université de l'Alberta
- L'Université d'Athabasca
- L'Université de la Colombie-Britannique

Selon les renseignements obtenus, le M.B.A. à caractère généraliste comme le nôtre est offert dans toutes les universités recensées. La plupart des universités de grande taille offrent aussi un ou des programmes de M.B.A. avec spécialisation ou concentration, en plus d'un programme de M.B.A. généraliste. Pour imiter les grandes universités afin d'offrir de tels programmes, nous devrions développer de nombreux nouveaux cours, ce qui exigerait des ressources supplémentaires considérables. Dans le contexte actuel de la Faculté d'administration, cette option est difficilement envisageable.

Cette recension permet par ailleurs de constater que l'Université de Moncton est une exception en tant qu'université de petite taille à offrir un programme de M.B.A. généraliste en français. Du côté anglophone, l'Université Saint-Mary's est un établissement de taille comparable qui offre un programme de même type. En examinant le contenu des programmes de M.B.A. généralistes offerts dans les universités recensées, nous avons noté que le tronc commun comprend un ensemble de cours de disciplines fondamentales des sciences de la gestion, variant de 15 à 27 crédits.

La dernière évaluation institutionnelle des programmes de M.B.A. régime coopératif et de M.B.A. avec mémoire remonte à 2004. Certaines recommandations issues de cette évaluation touchent directement l'orientation des programmes et le contenu des cours, plus spécifiquement la démarcation entre ces deux profils et la liste des cours à option.

Partant des renseignements recueillis, le CES juge qu'il est nécessaire d'apporter des changements pour assurer une meilleure qualité des programmes de M.B.A. de la Faculté, tout en tenant compte des nouvelles tendances observées au niveau national.

À la lumière de ces renseignements, nous proposons de conserver les deux profils à temps complet afin de répondre à la diversité des besoins du marché, le profil coopératif et le profil régulier. Il est à noter que le M.B.A. avec mémoire, dans sa forme actuelle, ressemble dans une large mesure au programme de M.B.A. régime coopératif, malgré son titre à connotation de recherche. Le programme M.B.A. avec mémoire constitue en quelque sorte le profil régulier. Nous proposons donc de supprimer le terme mémoire.

Pour répondre véritablement à la demande d'une formation de 2^e cycle axée sur la recherche, la Faculté d'administration examine parallèlement les possibilités d'offrir une maîtrise spécialisée en sciences de la gestion avec thèse (M.Sc. Gestion). La Faculté soumettra, le cas échéant, une proposition de nouveau programme.

Dans le présent document, nous présentons les modifications au programme de M.B.A. avec mémoire, notamment une nouvelle répartition des crédits obligatoires et à option, une réduction de la liste des cours à option et une mise à jour de certains cours. Quantitativement, nous estimons que ces modifications représentent moins de 25 % du programme. En revanche, elles contribueront davantage à améliorer sa qualité, surtout en termes de formation et de flexibilité de prestation. Plusieurs modifications proposées au programme de M.B.A. avec mémoire découlent de celles au M.B.A. régime coopératif. Pour ne pas perdre de vue le portrait global des modifications proposées, certains paragraphes du document préparé pour le M.B.A. régime coopératif sont repris ici.

1. Identification du programme

1.1 Établissement : Université de Moncton

1.2 Unité responsable du programme : Faculté d'administration

1.3 Titre du programme : **Maîtrise en administration des affaires – M.B.A.**

1.4 Diplôme accordé : **Maîtrise en administration des affaires – M.B.A.**

1.5 Date prévue d'entrée en vigueur de la modification : 1^{er} mai 2011

2. Description des modifications

2.1 Type de modification

Les modifications au programme de M.B.A. avec mémoire portent sur quatre volets : son titre, ses objectifs, sa structure et ses cours.

- Nouveau titre du programme : *Maîtrise en administration des affaires – M.B.A.* Le changement de titre fait suite à la suppression du mémoire de recherche de 9 crédits. Cette activité sera remplacée par un projet de fin d'études.
- Objectifs : Un des objectifs du programme est modifié. En fait, le quatrième objectif du programme actuel qui s'écrit comme suit :
 « *Permettre à l'étudiante et à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans un champ d'étude spécifique par le biais d'un mémoire de recherche* »
 devient
 « *Permettre à l'étudiante et à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans un champ d'étude spécifique par le biais d'un projet de fin d'études* ».
- Structure : Le nombre total de crédits propres au programme demeure inchangé, soit 51. Toutefois, la répartition des crédits obligatoires et optionnels est modifiée de « *42 obligatoires et 9 optionnels* » à « *36 obligatoires et 15 optionnels* », en raison de la révision du tronc commun.
- Cours : Les modifications touchent à la fois les cours obligatoires et les cours à option.

2.2 Objet de la modification

La revue de la structure et des cours du programme est nécessaire pour que les crédits de tronc commun de la formation fondamentale reflètent davantage l'évolution observée dans la plupart des programmes de ce type offerts dans d'autres universités canadiennes. Le programme de M.B.A. de Moncton actuel comprend 33 crédits de tronc commun, alors que les programmes recensés ont entre 15 et 27 crédits.

Par exemple, dans la presque totalité des programmes, il n'y a qu'un seul cours obligatoire en comptabilité et en théorie des organisations. En comptabilité, le programme de M.B.A. de Moncton comprend présentement deux cours, soit ADCO6001 Comptabilité financière et ADCO6002 Comptabilité de gestion. À l'instar d'autres universités, nous proposons d'en offrir un seul, soit ADCO6000 Comptabilité. Le nouveau cours est conçu pour traiter à la fois de la comptabilité financière et de la comptabilité de gestion, tout en tenant compte de la contrainte de durée pour un cours de trois crédits. En théorie des organisations, le programme de M.B.A. de Moncton comprend aussi deux cours, soit ADMN6211 Management et ADRH6221 Comportement organisationnel. Puisqu'il est plus difficile de combiner les deux matières dans un seul cours, nous proposons, à l'instar de certains programmes, de conserver ADMN6211 comme cours obligatoire, alors que le cours ADRH6221 Comportement organisationnel deviendra cours à option, avec nouveau sigle et contenu révisé, soit ADRH6224 Leadership mobilisateur. Il est à noter que le cours ADMN6211 porte sur l'étude du système, tandis que le cours ADRH6224 traite de l'acteur dans le système. Ces deux cours présentent deux principales composantes de la théorie des organisations. Pour maintenir la présence de ces deux composantes dans la formation, nous prévoyons offrir annuellement le nouveau cours à option ADRH6224 Leadership mobilisateur, une version révisée du cours obligatoire ADRH6221 Comportement organisationnel.

Le mémoire de 9 crédits sera remplacé par une activité pédagogique permettant à l'étudiante ou à l'étudiant de réaliser un projet de fin d'études portant sur un aspect donné de la gestion, laquelle activité vise à répondre au besoin spécifique des étudiantes et des étudiants qui ont déjà acquis de l'expérience professionnelle après leur diplôme de 1^{er} cycle et qui ne sont pas intéressés ou qui ne peuvent compléter les stages requis. Le programme renouvelé comporte le même tronc commun que celui du M.B.A. régime coopératif, à l'exception du bloc 4 qui comprend entre autres un travail de 6 crédits, ADMI6681 Projet de fin d'études. Pour réaliser ce projet, l'étudiante ou l'étudiant devra au préalable réussir le cours ADMI6680 Démarche méthodologique. La réalisation du projet de fin d'études, qui permettra à l'étudiante ou à l'étudiant d'approfondir des connaissances dans un domaine spécifique de la gestion, nécessitera une collecte de données et la présentation d'un rapport écrit.

En ce qui concerne les cours à option, nous proposons de réduire la liste de 19 à 13, soit environ un tiers du total actuel. Dans cette liste réduite, nous maintenons six crédits de 2^e cycle hors faculté. Jusqu'à présent, plusieurs étudiantes et étudiants ont déjà bénéficié de cette option, en faveur d'un ou de deux cours en administration publique, en études de l'environnement ou en administration scolaire. La nouvelle liste reflète ainsi davantage la capacité d'assumer l'offre de cours de la faculté, ainsi que la nouvelle structure du programme. La révision du tronc commun a du même coup modifié la structure du programme, en particulier la répartition des crédits obligatoires et optionnels, telle que mentionnée précédemment.

Par ailleurs, les commentaires émis par des étudiantes et étudiants inscrits au cours des trois dernières années dans le programme de M.B.A. avec mémoire donnent des indications selon lesquelles celui-ci ne répond pas entièrement à leur besoin pour une formation axée sur la recherche, puisqu'il ressemble dans une large mesure au programme de M.B.A. régime coopératif. Malgré son titre à connotation de recherche, le programme de M.B.A. avec mémoire est essentiellement un programme de type généraliste, tout comme le programme de M.B.A. régime coopératif.

Puisque la Faculté d'administration n'a pas de véritable programme de 2^e cycle axé sur la recherche, elle examine parallèlement les possibilités d'offrir une maîtrise avec thèse (M.Sc. Gestion) pour répondre à une demande grandissante de spécialistes dans divers domaines de la gestion.

2.3 Comparaison entre le programme actuel et le programme modifié

2.3.1 Objectifs du programme

Seul le quatrième objectif du programme est modifié pour tenir compte de la transformation du mémoire de recherche en projet de fin d'études :

- Développer chez l'étudiante et l'étudiant ayant déjà un premier degré universitaire une compréhension analytique, conceptuelle et pratique du monde des affaires.

- Développer l'esprit de créativité, d'adaptabilité de communications et autres qualités nécessaires à l'administrateur et à l'administratrice, ainsi que des attitudes propices à sa réussite professionnelle.
- Promouvoir le leadership administratif par la pratique simulée de la prise de décision en affaires.
- Permettre à l'étudiante et à l'étudiant d'approfondir ses connaissances dans un champ d'étude spécifique par le biais **d'un projet de fin d'études**.

2.3.2 Structure générale du programme

Le nombre total de crédits propres au programme demeure inchangé, soit 51. Toutefois, la répartition des crédits obligatoires et optionnels est modifiée de « 42 *obligatoires et 9 optionnels* » à « 36 *obligatoires et 15 optionnels* », en raison de la révision du tronc commun. Le programme s'étend sur quatre sessions de la façon suivante :

Année	Session	
	Automne	Hiver
1	15 crédits	12 ou 15 crédits
2	12 ou 15 crédits	9 crédits y inclus le projet de fin d'études

2.3.3 Résultats prévus pour les étudiantes, les étudiants, les diplômées et les diplômés et leur pertinence

Après avoir complété le programme de maîtrise en administration des affaires, l'étudiante ou l'étudiant devrait :

- posséder un ensemble de connaissances générales de l'ensemble des disciplines de la gestion permettant d'avoir une vue globale des fonctions de l'entreprise;
- avoir une compréhension analytique, conceptuelle et pratique du monde des affaires et acquérir une démarche méthodique de résolution des problèmes de gestion; et
- avoir l'esprit de créativité, d'adaptabilité de communications et autres qualités nécessaires au gestionnaire d'aujourd'hui.

Les diplômées et les diplômés de la maîtrise en administration des affaires pourront intégrer le marché du travail en tant que gestionnaire ou encore chefs de projets ou de secteur dans diverses entreprises ou organisations.

2.3.4 Exigences, normes, etc., relatives à l'admission

Seule la condition suivante est modifiée au niveau de la forme :

« Avoir la maîtrise du français parlé et écrit et une connaissance fonctionnelle de l'anglais parlé et écrit ».

devient

« Avoir la maîtrise du français parlé et écrit et une connaissance fonctionnelle de l'anglais ».

Le changement proposé a pour but d'uniformiser la formulation de cette condition avec celle du programme de M.B.A. régime coopératif et, du même coup, de corriger l'inconsistance du libellé dans le Répertoire Études supérieures 2010-2012. Il est à noter que, dans la version actuelle du Répertoire et dans le cas du programme de M.B.A. régime coopératif, cette condition ne comprend pas les mots *parlé et écrit* à la fin du libellé.

Les autres conditions d'admission au programme demeurent inchangées. Voici l'ensemble des conditions d'admission :

- Satisfaire aux modalités d'admission de l'Université.
- Détenir au moins un baccalauréat dont la moyenne cumulative est de 3,00 sur une échelle de 4,30. Exceptionnellement, les dossiers avec moyenne cumulative inférieure à 3,00 et ayant obtenu une moyenne de 3,00 et plus sur 4,30 pendant les deux dernières années du baccalauréat pourraient aussi être considérés.
- Connaître les logiciels de traitement de textes, de bases de données et de chiffrier électronique.
- La candidate ou le candidat qui a une grande expérience de travail pertinente aura la priorité pendant l'évaluation des demandes.
- Exceptionnellement, sur recommandation du directeur ou de la directrice du programme, le Comité des études supérieures pourra considérer les demandes d'admission de personnes ne détenant pas de diplôme universitaire de premier cycle ou ne satisfaisant pas aux exigences, à condition que ces personnes aient acquis une expérience professionnelle ou de gestion substantielle.
- Fournir deux lettres de recommandation.
- **Avoir la maîtrise du français parlé et écrit et une connaissance fonctionnelle de l'anglais.**
- Remplir le questionnaire d'intérêt universitaire et professionnel.
- S'il y a lieu, se soumettre à une entrevue avec le Comité des études supérieures de la Faculté.
- Avoir réussi le cours de statistiques STAT2633 ou l'équivalent.

~~Les étudiantes et les étudiants ayant peu ou pas de connaissances en administration des affaires pourraient être tenus de suivre une formation préparatoire.~~

Sachant que certaines de ces conditions d'admission présentées ici sont redondantes avec la condition générale d'admission aux études de 2^e cycle, nous voulons attirer davantage l'attention des candidates et des candidats sur l'ensemble des conditions d'admission au programme et faciliter leur tâche dans la démarche de recherche d'information sur le programme.

2.3.5 Cours exigés

Voici la liste des cours exigés du programme de M.B.A. :

Cours obligatoires (36 crédits)

Bloc 1 : Disciplines fondamentales (18 crédits)

ADCO6000 Comptabilité 3 cr.
(3-0)

Notions de base sur la préparation et l'utilisation d'états financiers, enjeux éthiques rattachés, analyse du point de vue d'un utilisateur externe. Concepts de comptabilité de gestion permettant de planifier, de contrôler et de prendre des décisions stratégiques dans l'entreprise.

ADFI6400 Gestion financière 3 cr.
(3-0)

Mathématiques financières. Choix des investissements. Investissement socialement responsables. Structure financière optimale et coût du capital. Politiques de dividendes. Évaluation des titres financiers. Éthique et gouvernance financières.

ADGO6431 Gestion des opérations 3 cr.
(3-0)

Ensemble de concepts et méthodes de la gestion des opérations, particulièrement dans les champs d'études comme la gestion de la qualité et de la productivité, la prévision, la planification de la capacité et des opérations, la gestion des approvisionnements et des stocks. Utilisation de divers modèles analytiques dans la résolution des problèmes de gestion des opérations.

ADMK6311 Marketing 3 cr.
(3-0)

Étude conceptuelle des fonctions du marketing en relation avec les ressources, les enjeux éthiques et sociaux, les objectifs et les stratégies appropriées pour adapter l'entreprise au potentiel de profit offert par un environnement dynamique. Utilisation des approches psycho sociologique et quantitative pour analyser différents problèmes de marketing.

ADMN6211 Management 3 cr.
(3-0)

Analyse critique des théories et des pratiques administratives dans les organisations. Étude des fonctions administratives en relation avec l'environnement et les ressources organisationnelles. Discussion de problèmes récents de management en lien avec les enjeux éthiques et la responsabilité sociale de l'entreprise.

ADSI6601 Syst. & tech. de l'information 3 cr.
(3-0)

Étude et vue d'ensemble des systèmes d'information de gestion pour la prise de décisions. Matériel et logiciels de l'ordinateur. Éthique et responsabilité sociale concernant l'acquisition et l'utilisation des données, du matériel et des logiciels des systèmes d'information. Utilisation de logiciels de gestion en laboratoire.

Bloc 2 : Outils et méthodes (6 crédits)

ADGO6441 Analyse des données de gestion 3 cr.
(3-0)

Préalable : STAT2633 ou STAT2653 ou STAT2603 ou l'équivalent

Maîtrise de diverses méthodes d'analyse des données dans le domaine de la gestion. Nature des données et échelles de mesure. Tests d'hypothèses paramétriques et non paramétriques. Analyse de corrélation. Analyse de la variance. Régression linéaire simple et multiple. Théorie de la décision : arbre de décision.

ADMI6680 Démarche méthodologique 3 cr.

(3-0)

Différents types de diagnostic de l'organisation, meilleures pratiques, habiletés à utiliser les principales techniques de résolution de problèmes par la méthode des cas à partir des situations complexes.

Bloc 3 : Connexe (3 crédits)

ECON6231 Économie de gestion 3 cr.
(3-0)

Étude des modèles et théories d'analyse micro-économiques et leur application à la gestion : la théorie du marché et de la détermination des prix; les théories du ménage et de l'entreprise; l'intervention gouvernementale et ses effets. Introduction à la conjoncture économique.

Bloc 4 : Intégration (9 crédits)

ADMN6212 Gestion stratégique 3 cr.
(3-0)

Préalables : ADMN6211, ADMK6311, ECON6231 et ADFI6400

Étude de l'administration de l'entreprise du point de vue de la haute direction. Formulation et gestion des politiques et des programmes. Évaluation des alternatives stratégiques et prise de décision. Enjeux éthiques de la gouvernance des entreprises, interrelations multiples existant entre management des entreprises et gouvernance.

ADMI6681 Projet de fin d'études 6 cr.
(3-6)

Préalable : ADMN6212; Concomitant : ADMI6680

Réflexion structurée sur une situation concrète de gestion dans une organisation choisie par l'étudiante ou l'étudiant: observation, définition du problème, collecte de données, analyse approfondie de la situation organisationnelle, évaluation des différentes options et proposition de solutions concrètes. Le projet doit être présenté sous forme de rapport écrit.

Cours à option (choisir 15 crédits parmi les cours suivants)

ADCO6010 Cas d'actualité - comptabilité 3 cr.
(3-0)

Préalable : ADCO6000

Intégration des connaissances théoriques dans le cadre de cas réels ou simulés abordant des problématiques reliées à la comptabilité et à la gestion des entreprises. Identification des problèmes pertinents et analyse de l'information en vue de formuler des solutions. Développement d'un jugement critique par rapport à la prise de décisions.

ADFI6500 Marchés financiers et invest. 3 cr.
Préalables : ADFI6400 et ADGO6441

Exposés théoriques et études pratiques qui visent à expliquer le fonctionnement des marchés financiers et à évaluer les principaux titres qui y sont transigés. Construction et gestion d'un portefeuille.

ADGO6442 Recherche opérat. appliquée 3 cr.
(3-0)

Préalable : ADGO6441

Illustration d'un ensemble de problèmes d'optimisation soumis à des contraintes comme des problèmes d'allocation des ressources : programmation linéaire, méthode graphique, méthode du simplexe, analyse de sensibilité, dualité; méthode du transport et d'affectation; programmation dynamique. Planification et contrôle : théorie des files d'attente. Processus stochastiques. Simulation. L'utilisation du micro-ordinateur est prévue dans l'enseignement de ces techniques.

ADMI6101 Thèmes en gestion 3 cr.
(3-0)

Approfondissement de certains thèmes d'actualité dans un champ d'études en sciences de la gestion. Cours à contenu variable dont les thèmes à traiter seront choisis en fonction de nouvelles tendances en gestion.

ADMI6116 Design org. & e-affaires 3 cr.
(3-0)

Planification et conception des affaires exploitant les réalités de la nouvelle économie. Évolution des formes de design d'organisations. Nouvelle économie numérique mondialisée, entreprise réseau, entreprise virtuelle et affaires électroniques.

ADMI6217 Gestion de projet 3 cr.
(3-0)

Le domaine de la gestion de projet. Les fondements de la gestion appliqués à la gestion de projet. Le cycle de vie d'un projet et sa gestion tenant compte de la structure organisationnelle. Les rôles et responsabilités de la gérance de projet. Les habiletés et compétences des responsables de la planification, de l'exécution et de la réussite de l'achèvement de projet.

ADMK6314 Gestion de la relation client 3 cr.
(3-0)

Préalable : ADMK6311

Étude du processus de la relation client dans un marché local et international. Établissement des stratégies marketing pour le développement des relations d'affaires profitables. Intégration des dimensions socioculturelles dans la planification et le développement des programmes de marketing.

ADMN6213 Gestion des PME 3 cr.
(3-0)

Préalables : ADMN6211, ADMK6311 et ADFI6400

Analyse des problèmes administratifs propres aux petites entreprises : structures, décisions, croissance de l'entreprise. Influence des contraintes de l'environnement. Coordination des activités manufacturières, financières et commerciales. Discussion de l'entreprise familiale et des problèmes de succession administrative.

ADMN6215 Management international 3 cr.
(3-0)

Préalable : ADMN6211

Étude des échanges commerciaux, des échanges monétaires et des marchés financiers en relation avec le système monétaire international, la balance des paiements, l'environnement politique et économique. Analyse des pratiques administratives des entreprises multinationales : le développement des stratégies globales et de la structure organisationnelle, le marketing international et les exportations, la gestion du transfert de technologies, la production internationale, la finance internationale, la gestion du personnel international et les systèmes d'information et de contrôle des firmes multinationales.

ADPU6000 Gestion publique 3 cr.
(3-0)

Introduction à la théorie et à la pratique du management dans le secteur public. Le cours examine notamment les thèmes suivants : nature du management, management public et privé; rôles des managers; processus de décision; planification; organisation; direction; dotation; contrôle.

ADRH6224 Leadership mobilisateur 3 cr.
(3-0)

Organisation contemporaine appréhendée à travers l'ensemble des attitudes et des comportements des acteurs qui composent ses environnements. Développement de certaines habiletés de leadership associées à l'efficacité des gestionnaires : connaissance de soi et des autres, éthique et responsabilité sociale, motivation, communication, conflit, stress, équipe performante, culture et apprentissage organisationnel.

ADRH6222 Administration du personnel 3 cr.
(3-0)

Guide de différents systèmes de gestion du personnel : système de dotation en personnel, développement des employés et employées, évaluation et rémunération, recherches récentes.

Applications pratiques en administration industrielle. Analyse des enjeux relatifs à l'éthique et à la responsabilité sociale des entreprises en matière de GRH.

ADSI6603 Intelligence d'affaires en SIO. 3 cr.
(3-0)

Préalable : ADSI6601

Identification d'une problématique et réalisation d'un projet organisationnel en trois dimensions : l'apprentissage virtuel (e-learning), l'intégration technologique (ERP systems) et la gestion des connaissances.

Ou tout autre cours de deuxième cycle autorisé par le ou la responsable du programme jusqu'à concurrence de 6 crédits.

Notes explicatives sur les modifications relatives aux cours

o Cours obligatoires

Dans la presque totalité des programmes de M.B.A. généraliste offerts dans les universités canadienne, il n'y a qu'un seul cours obligatoire en comptabilité et en théorie des organisations. En comptabilité, le programme de M.B.A. de Moncton comprend présentement deux cours, soit ADCO6001 Comptabilité financière et ADCO6002 Comptabilité de gestion. À l'instar d'autres universités, nous proposons d'en offrir un seul, soit ADCO6000 Comptabilité. Le nouveau cours est conçu pour traiter à la fois de la comptabilité financière et de la comptabilité de gestion, tout en tenant compte de la contrainte de durée pour un cours de trois crédits. En théorie des organisations, le programme de M.B.A. de Moncton comprend aussi deux cours, soit ADMN6211 Management et ADRH6221 Comportement organisationnel. Puisqu'il est plus difficile de combiner les deux matières dans un seul cours, nous proposons, à l'instar de certains programmes, de conserver ADMN6211 comme cours obligatoire, alors que le cours ADRH6221 Comportement organisationnel deviendra cours à option, avec nouveau sigle et contenu révisé, soit ADRH6224 Leadership mobilisateur. Il est à noter que le cours ADMN6211 porte sur l'étude du système, tandis que le cours ADRH6224 traite de l'acteur dans le système. Ces deux cours présentent deux principales composantes de la théorie des organisations. Pour maintenir la présence de ces deux composantes dans la formation, nous prévoyons offrir annuellement le nouveau cours à option ADRH6224 Leadership mobilisateur, une version révisée du cours obligatoire ADRH6221 Comportement organisationnel.

Le cours ADFI6701 Administration financière change de titre et subit des modifications mineures de contenu, et devient ADFI6400 Gestion financière.

Le cours ADGO6441 Analyse des données de gestion a des changements mineurs de préalable et de contenu.

La description du cours ADGO6431 Gestion des opérations subit une légère modification de description pour respecter les consignes de formulation.

Pour présenter explicitement les thèmes reliés à l'éthique et/ou à la responsabilité sociale, la formulation des descriptions des nouveaux cours ADCO6000 Comptabilité et ADFI6400 Gestion financière en tient compte. De plus, ces thèmes sont mentionnés de façon explicite dans la

description d'autres cours obligatoires, notamment ADMK6311 Marketing, ADMN6211 Management, ADMN6212 Gestion stratégique et ADSI6601 Syst. & tech de l'information.

Le cours ADMI6111 Méthodes de recherche est remplacé par le nouveau cours de méthodologie ADMI6680 Démarche méthodologique.

Un travail de 6 crédits, ADMI6681 Projet de fin d'études, remplace le mémoire ADMI6800.

Cette révision du tronc commun a du même coup modifié la structure du programme, en particulier la répartition des crédits obligatoires et optionnels, telle que mentionnée précédemment.

o Cours à option

Le programme de M.B.A. étant un programme généraliste, nous proposons d'abolir tous les cours portant le titre séminaire, en raison de leur manque de pertinence. D'autres cours non offerts depuis de nombreuses années sont également abolis. Ainsi, la liste des cours à option du M.B.A. avec mémoire est réduite de 19 à 13, soit environ un tiers du total actuel. Les cours suivants sont abolis en raison de leur manque de pertinence ou de leur absence dans l'offre de cours depuis plusieurs années : ADCO6401 Séminaire en comptabilité, ADFI6702 Finances publiques, ADFI6703 Analyse financière, ADFS6901 Principes de fiscalité, ADGO6443 Séminaire en gest. des opérations, ADMK6312 Séminaire en marketing, ADMN6218 Séminaire en management, ADRH6223 Relations industrielles et ADSI6602 Séminaire en informatique.

Le cours DROI2311 Sociétés commerciales est retiré de la liste des cours à option. Ce cours appartenant à la Faculté de droit n'est plus accessible aux étudiants de M.B.A. à cause de leur manque de connaissance préalable en droit.

Le cours ADFI6501 Analyse des valeurs mobilières avec un contenu renouvelé change de titre et devient ADFI6500 Marchés financiers et invest.

Le nouveau cours ADRH6224 Leadership mobilisateur, qui remplace le cours obligatoire ADRH6221 Comportement organisationnel, est ajouté dans la liste des cours à option.

Le cours ADMN6216 Design des organisations devient ADMI6116 Design org. & e-affaires pour tenir compte des nouvelles formes d'organisation.

Le cours ADGO6442 Recherche opérat. appliquée subit une légère modification de préalable et de description pour respecter les consignes de formulation.

Pour le cours ADMN6213 Gestion des PME, un préalable change de sigle : ADFI6400 remplace ADFI6701.

Pour permettre à toutes les disciplines d'avoir un cours à option, d'autres nouveaux cours sont créés : ADCO6010 Cas d'actualité - comptabilité, ADMK6314 Gestion de la relation client et ADSI6603 Intelligence d'affaires en SIO. Ces cours remplacent ceux qui sont abolis et reflètent davantage des nouvelles tendances dans les disciplines concernées.

Un nouveau cours à contenu variable, ADMI6101 Thèmes en gestion, est créé et ajouté à la liste des cours à option. De par sa nature, ce cours donne plus de flexibilité à l'élaboration de la programmation pour traiter des sujets d'actualité en gestion.

Le tableau ci-dessous présente la liste des cours du programme actuel et celle du programme modifié permettant de voir les changements apportés.

Programme actuel	Programme modifié
TABLEAU DES COURS	TABLEAU DES COURS
<i>OBLIGATOIRES</i> 42 CR.	<i>OBLIGATOIRES</i> 36 CR.
Bloc 1 : Disciplines fondamentales	Bloc 1 : Disciplines fondamentales
ADCO6001 Comptabilité financière 3	ADCO6000 Comptabilité 3
ADFI6701 Administration financière 3	ADFI6400 Gestion financière 3
ADGO6431 Gestion des opérations 3	ADGO6431 Gestion des opérations 3
ADMK6311 Marketing 3	ADMK6311 Marketing 3
ADMN6211 Management 3	ADMN6211 Management 3
DRH6221 Comportement organisationnel 3	ADSI6601 Syst. & tech. de l'information 3
ADSI6601 Syst. & tech. de l'information 3	
Bloc 2 : Outils et méthodes	Bloc 2 : Outils et méthodes
ADGO6441 Analyse des données de gestion 3	ADGO6441 Analyse des données de gestion 3
ADMI6111 Méthodes de recherche 3	ADMI6680 Démarche méthodologique 3
Bloc 3 : Connexe	Bloc 3 : Connexe
ECON6231 Économie de gestion 3	ECON6231 Économie de gestion 3
Bloc 4 : Intégration	Bloc 4 : Intégration
ADMN6212 Gestion stratégique 3	ADMN6212 Gestion stratégique 3
ADMI6800 Mémoire 9	ADMI6681 Projet de fin d'études 6
<i>OPTION</i> 9 CR.	<i>OPTION</i> 15 CR.
REMARQUE : L'étudiante ou l'étudiant choisit 9 crédits parmi la liste des cours à option du programme M.B.A.	Choisir 15 crédits dans la liste des cours à option du M.B.A.
Selon la demande des étudiantes et des étudiants et la disponibilité du corps professoral, la Faculté peut ne pas offrir tous les cours à option de la liste ou offrir plus d'un cours dans l'un ou l'autre de ces domaines.	REMARQUE : Selon la demande des étudiantes et des étudiants et la disponibilité du corps professoral, la Faculté peut ne pas offrir tous les cours à option de la liste ou offrir plus d'un cours dans l'un ou l'autre de ces domaines.
-----	-----
<i>GLOBAL</i> 51 CR.	<i>GLOBAL</i> 51 CR.
Liste des cours à option	Liste des cours à option du M.B.A.
ADCO6002 Comptabilité de gestion 3	ADCO6010 Cas d'actualité - comptabilité 3

ADCO6401	Séminaire en comptabilité	3	ADFI6500	Marchés financiers et invest.	3
ADFI6501	Analyse des valeurs mobilières	3	ADGO6442	Recherche opérat. appliquée	3
ADFI6702	Finances publiques	3	ADMI6101	Thèmes en gestion	3
ADFI6703	Analyse financière	3	ADMI6116	Design org. & e-affaires	3
ADFS6901	Principes de fiscalité	3	ADMI6217	Gestion de projet	3
ADGO6442	Recherche opérat. appliquée	3	ADMK6314	Gestion de la relation client	3
ADGO6443	Séminaire gest. des opérations	3	ADMN6213	Gestion des PME	3
ADMI6217	Gestion de projet	3	ADMN6215	Management international	3
ADMK6312	Séminaire en marketing	3	ADPU6000	Gestion publique	3
ADMN6213	Gestion des PME	3	ADRH6224	Leadership mobilisateur	3
ADMN6215	Management international	3	ADRH6222	Administration du personnel	3
ADMN6216	Design des organisations	3	ADSI6603	Intelligence d'affaires en SIO.	3
ADMN6218	Séminaire en management	3			
ADPU6000	Gestion publique	3		ou tout autre cours de deuxième cycle autorisé par le ou	
ADRH6222	Administration du personnel	3		la responsable du programme jusqu'à concurrence de 6	
ADRH6223	Relations industrielles	3		crédits.	
ADSI6602	Séminaire en informatique	3			
DROI2311	Sociétés commerciales	3			
	ou tout autre cours de deuxième cycle autorisé par le ou				
	la responsable du programme jusqu'à concurrence de 6				
	crédits.				

2.3.6 Autres exigences particulières, telles que thèse, travaux pratiques, stage, etc.

Le programme de M.B.A. exige un projet de fin d'études de 6 crédits. Il s'agit d'une activité pédagogique supervisée par une ou un membre du corps professoral qui nécessite une réflexion structurée sur une situation de gestion choisie par l'étudiante ou l'étudiant: définition du problème, synthèse des connaissances, analyse et évaluation des différentes propositions et recommandations, implications managériales. Le projet doit être présenté sous forme de rapport écrit.

2.3.7 Méthode de prestation du programme

L'enseignement préconisé dans le programme de M.B.A. est de type traditionnel en classe. L'agencement des sessions d'études réparties sur deux années est présenté à la section 2.3.2.

2.4 Répercussions de la modification sur les ressources humaines, physiques, financières, y compris les répercussions prévues sur les dépenses et les revenus

Dans cette révision de programme, plusieurs cours sont abolis ou fusionnés, alors que le mémoire ADMI6800 est remplacé par un projet de fin d'études ADMI6681. Tout compte fait, les

modifications proposées n'exigeront aucune ressource supplémentaire. En ce qui concerne les installations physiques, les salles d'étude destinées aux étudiantes et aux étudiants de M.B.A. ont été rénovées au printemps 2010 avec de nouveaux meubles et de nouveaux équipements d'informatique.

2.5 Répercussions éventuelles de la modification sur les autres programmes de l'établissement

Les modifications proposées au M.B.A. avec mémoire n'ont pas de répercussion sur d'autres programmes existants de la Faculté. Au contraire, elles sont plutôt tributaires de celles proposées pour le programme de M.B.A. régime coopératif.

2.6 Consultations auprès d'autres établissements

Le CES a effectué une recension par Internet de plusieurs programmes de maîtrise en administration des affaires offerts dans des universités canadiennes afin de déceler la tendance dans les programmes de M.B.A. Les sites Web des universités suivantes ont été consultés :

- L'Université du Nouveau-Brunswick (Fredericton)
- L'Université de Dalhousie
- L'Université Saint Mary's
- L'Université Laval
- L'Université de Sherbrooke
- L'École de Hautes Études Commerciales de Montréal
- L'Université McGill
- L'Université d'Ottawa
- L'Université de Guelph
- L'Université Queen's
- L'Université de l'Alberta
- L'Université d'Athabasca
- L'Université de la Colombie-Britannique

Le tableau 1 donne un portrait sommaire des principaux programmes de M.B.A. offerts au Canada. Il est permis de constater que toutes les universités offrent un programme de M.B.A. à caractère généraliste. La plupart des universités de grande taille offrent aussi un programme de M.B.A. avec spécialisations ou concentrations, en plus d'un programme de M.B.A. généraliste. Pour imiter les grandes universités afin d'offrir un tel programme, nous devrions développer de nombreux nouveaux cours, ce qui exigerait des ressources supplémentaires considérables. Dans le contexte actuel de la Faculté d'administration, cette option est difficilement envisageable.

En revanche, un programme de maîtrise spécialisée en sciences de la gestion avec thèse serait réalisable, puisqu'il comporte moins de crédits de cours et que les cours de spécialisation pourraient être livrés sous forme de lecture dirigée pour mieux répondre à la demande de formation. C'est dans cette perspective que la Faculté d'administration envisage de proposer

éventuellement un nouveau programme de 2^e cycle avec thèse pour répondre à la demande de formation spécialisée.

Cette recension permet de constater que l'Université de Moncton est une exception en tant qu'université de petite taille à offrir un programme de M.B.A. en français. Du côté anglophone, l'Université Saint-Mary's est un établissement de taille comparable qui offre des programmes de M.B.A.

Tableau 1
Programmes de M.B.A. au Canada

Université	Nombre de crédits ou cours	Types de programme
UNB	54 crédits	M.B.A., M.B.A. Ingénierie-Management
Dalhousie	9-12 cours	M.B.A., M.B.A. Exécutif, M.B.A. services financiers
Saint Mary's	60 (crédits-heures)	M.B.A., M.B.A.-C.M.A., M.B.A. intensif
Sherbrooke	51 crédits	M.B.A. Coop, M.B.A. pour cadres
Laval	45 crédits	M.B.A., M.B.A. avec concentration (15)
HEC	45 crédits	M.B.A. intensif, M.B.A. en action
McGill	51 crédits	M.B.A. avec concentration (Finance, Marketing, « Global Leadership », Technologie and gestion de l'innovation)
Guelph	45 crédits	M.B.A. avec spécialisation (« Food Agribusiness », Hospitalité et tourisme)
Ottawa	54 crédits	M.B.A. intensif
Queen's	9 modules	M.B.A., M.B.A. exécutif
Alberta	57 crédits	M.B.A., M.B.A.-Ingénierie et deux autres
Athabasca	45 crédits	M.B.A. en ligne
UBC	45 crédits	M.B.A., M.B.A.-C.M.A., autres

Formulaires pour fins du Répertoire :

Formulaire CPR-2 Proposition de modification de programme

Formulaire CPR-4 Sommaire de nouveau cours : ADCO6000, ADCO6010, ADFI6400, ADFI6500, ADMI6101, ADMI6116, ADMI6680, ADMI6681, ADMK6314, ADRH6224 et ADSI6603

Formulaire CPR-5 Modification de cours existant : ADGO6431, ADGO6441, ADGO6442, ADMK6311, ADMN6211, ADMN6212, ADMN6213, ADRH6222 et ADSI6601

Formulaire CPR-6 Abolition de cours : ADCO6001, ADCO6002, ADCO6401, ADFI6501, ADFI6701, ADFI6702, ADFI6703, ADFS6901, ADGO6443, ADMI6111, ADMI6800, ADMK6312, ADMK6313, ADMN6216, ADMN6218, ADRH6221, ADRH6223 et ADSI6602

Formulaire CPR-7 Modification majeure de la banque de cours

Formulaire CPR-9 Informations nécessaires pour la mise à jour du Répertoire

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

PROPOSITION DE MODIFICATION D'UN PROGRAMME

Présenté par Faculté/École : Faculté d'administration

le 1^{er} avril 2010

Département : Le Comité des études supérieures (CES)

Nom du programme : Maîtrise en administration des affaires – M.B.A.

Profil du programme (Indiquer le tableau des cours [obligatoires, option, choix] et les crédits afférents par année du programme)

Programme actuel		Programme modifié	
TABLEAU DES COURS		TABLEAU DES COURS	
<i>OBLIGATOIRES</i>	42 CR.	<i>OBLIGATOIRES</i>	36 CR.
ADCO6001	Comptabilité financière 3	ADCO6000	Comptabilité 3
ADFI6701	Administration financière 3	ADFI6400	Gestion financière 3
ADGO6431	Gestion des opérations 3	ADGO6431	Gestion des opérations 3
ADGO6441	Analyse des données de gestion 3	ADGO6441	Analyse des données de gestion 3
ADMI6111	Méthodes de recherche 3	ADMI6680	Démarche méthodologique 3
ADMI6800	Mémoire 9	ADMI6681	Projet de fin d'études 6
ADMK6311	Marketing 3	ADMK6311	Marketing 3
ADMN6211	Management 3	ADMN6211	Management. 3
ADMN6212	Gestion stratégique 3	ADMN6212	Gestion stratégique 3
ADRH6221	Comportement organisationnel 3	ADSI6601	Syst. & tech. de l'information 3
ADSI6601	Syst. & tech. de l'information 3	ECON6231	Économie de gestion 3
ECON6231	Économie de gestion 3		
<i>OPTION</i>	9 CR.	<i>OPTION</i>	15 CR.
<p>REMARQUE : L'étudiante ou l'étudiant choisit 9 crédits parmi la liste des cours à option du programme M.B.A.</p> <p>Selon la demande des étudiantes et des étudiants et la disponibilité du corps professoral, la Faculté peut ne pas offrir tous les cours à option de la liste ou offrir plus d'un cours dans l'un ou l'autre de ces domaines.</p>		<p>Choisir 15 crédits dans la liste des cours à option du programme M.B.A.</p> <p>REMARQUE : Selon la demande des étudiantes et des étudiants et la disponibilité du corps professoral, la Faculté peut ne pas offrir tous les cours à option de la liste ou offrir plus d'un cours dans l'un ou l'autre de ces domaines.</p>	
<i>GLOBAL</i>	----- 51 CR.	<i>GLOBAL</i>	----- 51 CR.
Liste des cours à option du M.B.A.		Liste des cours à option du M.B.A.	
ADCO6002	Comptabilité de gestion 3	ADCO6010	Cas d'actualité - comptabilité 3
ADCO6401	Séminaire en comptabilité 3	ADFI6500	Marchés financiers et invest. 3
ADFI6501	Analyse des valeurs mobilières 3	ADGO6442	Recherche opérat. appliquée 3
ADFI6702	Finances publiques 3	ADMI6101	Thèmes en gestion 3
ADFI6703	Analyse financière 3	ADMI6116	Design org. & e-affaires 3
ADFS6901	Principes de fiscalité 3	ADMI6217	Gestion de projet 3
ADGO6442	Recherche opérat. appliquée 3	ADMK6314	Gestion de la relation client 3
ADGO6443	Séminaire gest. des opérations 3	ADMN6213	Gestion des PME 3
ADMI6217	Gestion de projet 3	ADMN6215	Management international 3
ADMK6312	Séminaire en marketing 3	ADPU6000	Gestion publique 3
ADMN6213	Gestion des PME 3	ADRH6224	Leadership mobilisateur 3
ADMN6215	Management international 3	ADRH6222	Administration du personnel 3
ADMN6216	Design des organisations 3	ADSI6603	Intelligence d'affaires en SIO 3

Formulaire CPR-2 (Proposition de modification d'un programme)

ADMN6218	Séminaire en management	3	ou tout autre cours de deuxième cycle autorisé par le ou la responsable du programme jusqu'à concurrence de 6 crédits.
ADPU6000	Gestion publique	3	
ADRH6222	Administration du personnel	3	
ADRH6223	Relations industrielles	3	
ADSI6602	Séminaire en informatique	3	
DROI2311	Sociétés commerciales	3	
ou tout autre cours de deuxième cycle autorisé par le ou la responsable du programme jusqu'à concurrence de 6 crédits.			

COMITÉ DES PROGRAMMES, UNIVERSITÉ DE MONCTON

MODIFICATION MAJEURE DE LA BANQUE DE COURS D'UNE DISCIPLINE

Nom du programme :

Maîtrise en administration des affaires – M.B.A.

Banque de cours actuelle		Banque de cours proposée		Le nouveau cours est-il l'équivalent* de l'ancien cours (oui/non)
Sigle	Crédits	Sigle	Crédits	
ADCO6001	3			
ADCO6002	3			
ADCO6401	3			
		ADCO6000	3	Non
		ADCO6010	3	Non
ADFI6501	3	ADFI6500	3	Oui
ADFI6701	3	ADFI6400	3	Oui
ADFI6702	3			
ADFI6703	3			
ADFS6901	3			
ADGO6431	3	ADGO6431	3	Oui
ADGO6441	3	ADGO6441	3	Oui
ADGO6442	3	ADGO6442	3	Oui
ADGO6443	3			
ADMI6111	3	ADMI6680	3	Oui
ADMI6800	9			
		ADMI6101	3	Non
		ADMI6116	3	Non
ADMI6217	3	ADMI6217	3	Oui
		ADMI6681	6	Non
ADMK6311		ADMK6311	3	Oui
ADMK6312	3			
		ADMK6314	3	Non
ADMN6211		ADMN6211	3	Oui
ADMN6212	3	ADMN6212	3	Oui
ADMN6213	3	ADMN6213	3	Oui
ADMN6215	3	ADMN6215	3	Oui
ADMN6216	3			
ADMN6218	3			
ADPU6000	3	ADPU6000	3	Oui
ADRH6221	3	ADRH6224	3	Oui
ADRH6222	3	ADRH6222	3	Oui
ADRH6223	3			
ADSI6601	3	ADSI6601	3	Oui
ADSI6602	3			
	3	ADSI6603	3	Non

*Si oui, le système va le considérer comme "équivalent" pour les fins d'exigences du programme.